



École alsacienne

Communiqué covid19 - École alsacienne - 10 mars 2020

A tous les membres de la communauté scolaire de l'École alsacienne

Soucieuse de la santé de ses élèves et de son personnel, l'École alsacienne continue d'appliquer très scrupuleusement les recommandations et les mesures mises en place par le Gouvernement et le Ministère de l'Éducation nationale.

Dans ce contexte, nous invitons chacun à adopter les bons gestes pour se protéger et protéger les autres mais aussi à ne pas céder à l'inquiétude et à refuser les comportements irrationnels ou discriminants à l'égard de qui que ce soit.

L'École alsacienne prend toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité pédagogique.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la situation.

Pierre de Panafieu
Gauthier Lechevalier
Brice Parent
Karine Royai
Dr Anna Fartura-Baudry

La situation au 10 mars 2020

A l'heure actuelle, aucun élève qui a fréquenté l'établissement ces derniers jours, ni aucun membre du personnel de l'École alsacienne n'a été diagnostiqué comme un "cas avéré" de covid19.

Cependant, trois parents ont été diagnostiqués comme "cas avérés" au sein de deux familles. Nous appliquons les recommandations concernant les enfants de ces familles : ces élèves des niveaux de classe 10e et 5e sont confinés à leur domicile.

Par ailleurs, au sein d'une de ces familles, une élève de 5e a également été diagnostiquée



École alsacienne

comme “cas avéré”. Cette élève, à la santé fragile, n’était plus scolarisée à l’École par mesure de précaution depuis le 25 février 2020.

Sur indication de la cellule de crise du Rectorat, l’École alsacienne contacte directement les familles des enfants qui ont pu être en contact avec ces différents “cas avérés”.

Nous adressons tous nos vœux de rétablissement à cette élève ainsi qu’aux parents qui ont contracté le virus.

Le suivi pédagogique des élèves confinés est assuré.

Rappel des principales mesures

Nous vous rappelons les **principales mesures** mises en œuvre :

- Chacun doit adopter systématiquement les **gestes barrière** (ils seront rappelés aux élèves) :
 - Se laver les mains très régulièrement.
 - Tousser ou éternuer dans son coude.
 - Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
 - Utiliser des mouchoirs à usage unique.
 - Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale).
- **Tout cas avéré de covid19** parmi les membres du personnel, les élèves de l’École ou leur entourage proche **doit immédiatement être signalé** (merci de ne signaler que les cas qui vous concernent directement) à l’adresse suivante : cellule-sante@ecole-alsacienne.org
- L’enfant dont au moins l’un des parents est identifié comme “cas avéré” ne doit pas rejoindre l’École pendant 14 jours.
- A titre préventif, **nous comptons sur les parents**, pour garder leurs enfants à leur domicile s’ils présentent des symptômes grippaux (toux, fièvre, gêne respiratoire) et de consulter leur médecin traitant. De même, **nous comptons sur les professeurs et membres du personnel**, pour rester à leur domicile et consulter leur médecin s’ils présentent ces mêmes



École alsacienne

symptômes.

Soyez assurés de la totale mobilisation de l'École pour assurer la sécurité de tous au sein de l'établissement.

Ressources en ligne

- [Ministère de l'Éducation nationale - information covid19](#)
- [École alsacienne Coronavirus - covid19](#)
- Pour nous contacter, par rapport à toute question relative au covid19 :
cellule-sante@ecole-alsacienne.org